

**VIE DES SOCIÉTÉS****Plus ou moins  
de services**

**D**ANS le but de préserver la trésorerie de ces membres, *Infiniis*, groupement créé fin 2008 et dirigé par Bruno Delpeut, vient de mettre en place des abonnements mensuels.

Il existe une formule de base : l'abonnement initial (75 € TTC par mois). Cela comprend une veille juridique, fiscale, patrimoniale mensuelle, une veille réglementaire régulière, des formations dispensées dans le cadre d'universités et de rencontres régionales, une centrale d'achat qui négocie les meilleurs tarifs pour les CGPI, un extranet unique et intuitif, véritable bureau patrimonial, des services pour fidéliser la clientèle existante et en capter une nouvelle, un accès au pôle Conseils & Formation et à ses *hot line*, un accès aux pôles de développement commercial, ainsi qu'une RC et garantie financière négociée auprès de *CGPA*.

Parallèlement, trois autres offres sont proposées : les *I-abonnements* (I pour *Infiniis*), qui comprennent toujours l'abonnement initial. Il s'agit de :

- l'*I-abonnement Bronze* (150 € TTC/mois) : avantages sur les prestations de la plateforme *obServer*, service de permanence téléphonique, mise à disposition de cinquante « patrimopoints » (les patrimopoints permettent de régler les prestations intellectuelles, marketing, au sein du groupement) ;
- l'*I-abonnement Argent* (300 € TTC/mois) comprenant, en plus des prestations de l'*I-abonnement Bronze*, un accès au logiciel *O2S d'Harvest* et au service de gestion électronique des documents ;
- l'*I-abonnement Or* (500 € TTC/mois) qui rassemble toutes les prestations précédentes, auxquelles s'ajoute un accès au logiciel *BIG* en version illimitée.